



16ème législature

Question N° : 15071	De M. Lionel Tivoli (Rassemblement National - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Industrie et énergie		Ministère attributaire > Industrie et énergie
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Augmentation des tarifs du gaz	Analyse > Augmentation des tarifs du gaz.
Question publiée au JO le : 13/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Lionel Tivoli appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur une nouvelle augmentation des tarifs du gaz à compter du 1er juillet 2024. Déjà lourdement impacté par des augmentations successives sur les prix de l'énergie, en parallèle d'une inflation galopante, le budget des Français va être de nouveau affecté par une augmentation des tarifs du gaz. Cette annonce intervient quelques jours après une nouvelle augmentation de 10 % sur les tarifs de l'électricité, ce qui laisse perplexe quant à la politique énergétique du Gouvernement. La soumission aux instances européennes et au libre-échange est la seule responsable de l'explosion des prix du gaz. M. le député attire ainsi l'attention sur le marché européen de l'énergie, conduisant à un alourdissement des importations françaises et à l'aggravation de la dépendance envers cette énergie. Cette dépendance place le pays sous la tutelle de puissances étrangères, n'hésitant à aucun moment de faire payer à la France le prix fort des errements en matière de politique énergétique. M. le député demande donc à M. le ministre quelles solutions compte apporter le Gouvernement afin de protéger les Français, à bout de ces augmentations successives. Compte-t-il rompre avec les règles du marché européen de l'énergie pour fixer le prix du gaz ? Comment compte-t-il encore défendre les intérêts des Français et utiliser tout moyen de pression pour bloquer le prix du gaz et pour déjouer les effets spéculatifs du marché ? Enfin, il lui demande s'il va, comme le propose Marine Le Pen, instaurer une TVA à 5,5 % sur les prix de l'énergie.